

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 147 (2002)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Nouvelles brèves

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉTRANGER

### France: recrutement dans l'armée de terre

La bataille du recrutement des officiers, des sous-officiers et des militaires du rang constitue l'enjeu de la professionnalisation de l'Armée de terre qui, entre 1997 et 2002, a doublé le nombre de ses engagés et de ses volontaires (de 30000 à 71000 militaires du rang). Avant 1996, il n'était pas difficile de recruter en moyenne 4000 «professionnels» par an, le «vivier» étant plus fourni qu'aujourd'hui! Le 1<sup>er</sup> juillet 2002, elle parviendra au terme du processus de professionnalisation. Dès lors, il s'agira de pourvoir aux besoins de la totalité des formations de l'Armée de terre, soit 13500 engagés volontaires (EVAT) et volontaires (VDAT) sur un «vivier» utile de 250000 jeunes de 18 à 24 ans. Atteindre les objectifs en ce qui concerne les volontaires sera difficile, car le statut est précaire: ils peuvent servir jusqu'à 5 ans mais par contrats successifs d'une année, ils ne reçoivent qu'un salaire mensuel de 641 euros (983 pour les engagés volontaires). Le 85% des candidats choisit le statut d'engagé volontaire... (col Pierre Vuillaume, Défense nationale, janvier 2002)

### Le budget de la défense aux Etats-Unis...

Avec 379 milliards de dollars, le budget américain en 2003 sera aussi important que le budget le plus élevé pendant la guerre du Vietnam (1967), même si en part du PIB (3,5%), il restera inférieur à celui de la période 1941-1996. Cependant, il équivaut à la somme des quinze budgets de la défense les plus élevés

du monde (après les Etats-Unis)! De même, ce budget de 379 milliards de dollars est supérieur au budget total des Pays-Bas ou de l'Australie. Enfin, rien que l'augmentation entre 2002 et 2003 (plus de 48 milliards de dollars), la plus importante depuis les années Reagan, représente à elle seule une somme supérieure au budget de la défense britannique! (TTU Europe, 31 janvier 2002)

### ... et aux Pays-Bas

Le ministère néerlandais de la Défense disposera en 2002 d'environ 7 milliards d'euros (environ 10 milliards de francs suisses), soit 400 millions d'euros de plus qu'en 2001. 2,1 milliards sont prévus pour les forces terrestres; les forces aériennes et la marine disposeront chacune de 1,5 milliard d'euros. (ASMZ, février 2002)

### Les équipements de l'infanterie de demain: des problèmes?

L'introduction, à partir de 2008, du système Félin dans les régions

ments d'infanterie français va nettement accroître la puissance de feu de ces corps de troupe. Le système Félin comprend entre autres un treillis plus adapté au combat, un GPS, une tenue de protection AC ventilée, des garrrots intégrés à la tenue. Grâce à des moyens de communication, il permettra aux fantassins d'agir en symbiose avec les véhicules de combat de l'infanterie, les chars de combat, l'artillerie et l'aviation légère de l'Armée de terre.

Tous les problèmes ne sont pas résolus. Laisser la possibilité à chaque fantassin de transférer des images à ses supérieurs risque de saturer les réseaux, dont l'outil principal, le PR4G, n'a pas été conçu pour un tel trafic. La mise en place d'un système d'identification inquiète les autres armes, qui craignent de voir augmenter les tirs fratricides: quels risques courront les sanitaires, les troupes de soutien, les sapeurs, qui seront dépourvus du système Félin? La sur information risque de gêner les fantassins,



Projet d'une nouvelle arme d'infanterie dans l'armée américaine.

de leur faire perdre leurs réflexes. Y a-t-il avantage à doter un groupe de combat, où l'on travaille souvent à vue, de communication aussi perfectionnées ? Les expérimentations réalisées par les Marines, lors de l'*Advanced Warfighting Experiment*, montrent que le taux de perte de ces nouveaux combattants est supérieur de 15% à la normale : les hommes perdent trop de temps à se repérer, alors que les communications sont souvent brouillées par les bâtiments. Enfin, les spécialistes du combat de mêlée se demandent comment vont faire les «félins» pour tenir dans les véhicules de transport de troupe, vu l'encombrement de l'équipement : un groupe de onze hommes équipés risque de faire ressembler le Véhicule blindé de combat d'infanterie au métro aux heures de pointe... Le problème se posera avec d'autant plus d'acuité dans les unités qui seront encore équipées de VAB et d'AMX-1OP, des engins qui ont déjà des difficultés à abriter un groupe de combat classique ! (TTU Europe, 7 février 2002)

### Russie : les femmes dans les forces armées

Plus de 115 000 femmes servent aujourd'hui dans les forces armées, soit 9,5 % des effectifs. Elles représentent plus de la moitié des contractuels engagés (soit 81 100 personnes et 53 % du personnel civil de l'armée). 20 000 d'entre elles sont affectées dans les Forces des missiles stratégiques, dont la moitié à des postes de combat à égalité avec les hommes. Si elles sont jugées par leurs commandants plus fiables et efficaces que les hommes, les promotions sont minimales ; la majorité sert dans les

rangs inférieurs. Outre la discrimination, les femmes (souvent victimes de harcèlement) restent une solution temporaire au problème actuel du désintérêt des hommes pour l'armée. (TTU Europe, 7 février 2002)

### Origine des attaques à l'anthrax aux Etats-Unis

Selon un rapport publié sur le site internet de la *Federation of American Scientist*, l'*«anthrax killer»*, responsable de l'attaque terroriste d'octobre 2001 aux Etats-Unis, un biologiste familier du milieu de la «biodéfense» américaine, un homme d'âge mûr, assez expérimenté pour éviter toute contamination personnelle et à jour dans ses vaccinations, qui a travaillé pour une société en contrat avec la CIA et qui bénéficie toujours d'un accès aux informations classifiées. L'individu, qui a sans doute agi seul, a travaillé pour l'USAMRIID de Fort Detrick, il connaît Bill Patrick, le «père» du programme d'étude américain sur la bactéries et est entré en conflit avec l'administration. Il a également une bonne expérience de la clandestinité et dispose des installations nécessaires pour préparer une telle attaque. Comme plusieurs services de renseignement européens l'ont noté, la vraie question serait : l'auteur de cette attaque n'a-t-il pas déjà été identifié, parmi un groupe d'une cinquantaine de scientifiques qui, seuls, répondent à la description donnée ? Si oui, pourquoi tant de mystère ? Et on revient aux soupçons émis sur la face cachée du programme américain de défense biologique et au statut des contractants privés qui apparaissent dans cette affaire. (TTU Europe, 14 février 2002)

### Entraînement réaliste

Pour s'entraîner dans une ambiance réaliste, 300 Marines de la 41<sup>e</sup> Marine Expeditionary Brigade (4<sup>e</sup> MEB) ont investi les rues de North Little Rock (Arkansas) pour une semaine. L'exercice comprenait des phases au cours desquelles les spécialistes du contre-terrorisme s'entraînaient au combat urbain. Dans ce cadre, ils expérimentaient deux systèmes récents : un détecteur thermique permettant de déterminer quelles pièces d'un immeuble sont occupées, ainsi qu'un robot pouvant être lancé comme une grenade à main. Commandé à distance, il précède les troupes de pièce en pièce, pour y détecter des pièges ou une éventuelle présence humaine. Remise sur pied récemment, la 4<sup>e</sup> MEB rassemble les unités du Marine Corps spécialisées en matière de contre-terrorisme. (TTU Europe, 21 février 2002)

### SUISSE

#### La défense gérée comme une entreprise privée !

A l'occasion de son rapport du 23 janvier 2002, le commandant de corps Hans-Ulrich Scherer, chef de l'Etat-major général, a donné des informations sur la stratégie d'entreprise globale qui sera appliquée au domaine de la défense et déterminera les activités de la direction de l'entreprise, des cadres, des collaborateurs, du personnel militaire et de l'armée. De plus, un nouveau règlement interne pour le Département de la défense entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2002. Dès lors, le chef de l'Etat-major général dirigera le domaine «Défense» dans son ensemble et sera

responsable de la réalisation des objectifs fixés. A l'avenir, il siégera à la direction du Département comme unique représentant de la défense.

La réforme de l'ensemble du domaine de la défense, qui concerne 11 000 collaborateurs et 360 000 militaires, avance à grands pas. Elle est dénommée «Entreprise Défense XXI». Tout comme les autres domaines politiques, le secteur de la défense pourra à l'avenir agir comme une entreprise privée dans le cadre des conditions fixées.

Pour la première fois, une stratégie d'entreprise, applicable sur une période de dix à quinze ans, a été élaborée pour l'armée. L'administration et l'armée doivent constituer un domaine commun de la défense, soumis aux mêmes règles de base et poursuivant les mêmes buts: parvenir à un haut degré d'efficacité, conduire l'armée selon les principes de l'économie d'entreprise, offrir une instruction de qualité élevée et équiper l'armée suisse d'une technologie de niveau comparable à ce qu'on trouve dans les armées d'Europe occidentale. En outre, l'armée doit être un employeur attrayant, qui motive ses collaborateurs tout en les encourageant à améliorer sans cesse leurs prestations. Enfin, l'égalité entre hommes et femmes doit être garantie dans toutes les fonctions. Les réformes engagées dans l'armée et au Département entraîneront inévitablement une réduction des besoins en personnel d'administration et d'exploitation (2000 à 2500 postes de travail).

## Services accomplis en 2001

En 2001, 642 5701 jours de service ont été accomplis, soit 160 000 de plus qu'en 2000. Un jour de service coûte en moyenne 34 francs. Les dépenses pour les services accomplis par la troupe, les écoles et les cours en 2001 se montent à 218 millions de francs. De ce montant, quelque 150 millions ont été dépensés pour la solde, la subsistance et l'hébergement, qui sont revenus directement aux fournisseurs de marchandises, aux loueurs privés et aux restaurateurs.

## Recrutement 2001

En 2001, un peu plus de 29 010 jeunes hommes et 146 femmes ont été déclarés aptes au service lors du recrutement. Ce chiffre est pratiquement identique à celui de l'an 2000. Le degré d'aptitude a légèrement diminué (81,98% contre 83,83% en 2000), le nombre de conscrits inaptes au tir a diminué de 14%, celui des demandes d'autorisation d'accomplir un service sans arme accusait de nouveau une légère hausse. En prévision de l'introduction de l'Armée XXI, un premier pas a été accompli, à partir de septembre 2000, avec le recrutement de conscrits pour le service long. Seuls des militaires de l'infanterie mécanisée sont autorisés à prendre part à cette expérience-pilote, qui durera jusqu'à la fin 2002. En 2001, 375 militaires «service long» ont été recrutés, dont 77 ont accompli l'école de sous-officiers.

## Munition sans plomb pour pistolets

La firme RUAG Munition s'est donnée pour objectif de réduire par étapes les émissions de plomb lors des tirs et, finalement, de les éliminer complètement. L'un des principaux objectifs poursuivis est une diminution importante de la charge causée à l'environnement par les munitions de petits calibres. Un pas important vers une «munition verte» est réalisé avec la munition de 9 mm pour pistolets SELF, totalement exempte de plomb, dont la commercialisation a démarré en février 2002.

Les émissions nocives trouvent leur source dans la teneur en plomb des amorces et des projectiles au plomb. Des émissions de plomb se produisent au départ du coup, par la combustion de l'amorce et par la vaporisation de plomb au culot du projectile. Lors de l'impact contre le pare-balles, par la décomposition du projectile. Il y a un certain temps déjà que la munition de 9 mm pour pistolets comporte une amorce exempte de plomb, ce qui résout le problème au départ du coup. Avec l'introduction d'un projectile exempt de plomb dans la cartouche pour pistolet 9 mm Luger SWISS P SELF (Safe Environment Lead Free), c'est une munition totalement exempte de plomb qui est mise sur le marché, dont la trajectoire, la puissance et l'efficacité à l'engagement sont identiques à celles de munitions ordinaires.